

② 107- VERBURG - 08032019-10H37

**Sujet:** [INTERNET] Enquête publique parc éolien Mailhac s/Benaize: Non à éoliennes dans le Bois de Bouéry

**De :** Pauline Verburg <pauline.verburg@versatel.nl>

**Date :** Fri, 8 Mar 2019 10:37:01 +0100

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Je suis propriétaire de une maison a 1 Le Peu de la Tâche, commune de Mailhac sur Benaize. Je adore notre endroit et de passer du temps dans le Bois de Bouéry avec ma famille et mes enfants.

En détruisant et en gâchant cet endroit privilégié, les autorités publiques privent cette zone de l'un de ses atouts les plus précieux en benificier une petit groupe de propriétaires, le plus part de quels ne habitent pas dans notre endroit.

Ce projet est loin d'une transition écologique: le parc éolien proposé endommage la forêt, détruisant l'écosystème fragile sur lequel les insectes, les oiseaux et les animaux (et notamment les chauves-souris) dépendent pour leur survie, et provoquera directement la disparition de nombreuses espèces dont nous jouissons.

La forêt absorbe d'énormes quantités de dioxyde de carbone: la forêt dans son état présente des avantages environnementaux et écologiques bien supérieurs à ceux d'un parc éolien. Un parc éolien, dans cet endroit, ne peut jamais espérer atteindre les avantages du forêt soi-même.

Ce projet perturbe directement la biodiversité de cette région. Je suis aussi en support des arguments contre ce project presente par Assodbb.

Pauline Verburg